Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 61 (1997)

Heft: 243-244

Artikel: Un dispositif linguistique propre à faire entrer certaines activités dans des taxinomies faire + du + nom d'activité

Autor: Van de Velde, Danièle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN DISPOSITIF LINGUISTIQUE PROPRE À FAIRE ENTRER CERTAINES ACTIVITÉS DANS DES TAXINOMIES: *FAIRE + DU + NOM D'ACTIVITÉ*

La notion d'activité est l'une des notions centrales dans les recherches contemporaines sur l'aspect verbal et il est généralement admis[1] que les noms dits «massifs», en particulier les noms de matières, et les verbes ou plutôt les groupes verbaux signifiant des activités, partagent un certain nombre de propriétés sémantiques formulables dans le vocabulaire de la méréologie, comme l'homogénéité. Sur la base de ce rapprochement, il est prévisible que les noms d'activités soient, de tous les noms abstraits, les plus proches des noms de matières. Matières et activités sont en effet respectivement dans l'espace et dans le temps des grandeurs homogènes continues, non dénombrables par conséquent, mais susceptibles d'être soumises à la mesure, qui les divise en unités conventionnellement fixées et dénombrables. Les noms d'activités prennent donc des spécifieurs nominaux de mesure qui sont temporels au lieu d'être spatiaux, et qui peuvent devenir des compléments de mesure et prendre place à droite du nom si celui-ci redevient un nom d'individu. C'est ainsi que parallèlement à *Sept cents grammes de pain / un pain de sept cents grammes*, on aura: *Une heure de marche/ une marche d'une heure.*

Je voudrais montrer que, pour le français en tout cas, ce parallélisme est en partie trompeur, et que les prédicats verbaux d'activités sont sources d'au moins deux grands types de noms prédicatifs très différents: les premiers, qui ne seront pas au centre de cette étude, constituent peut-être l'unique classe de noms dont il est possible de soutenir qu'ils possèdent à la fois les propriétés /+massif/ et /+comptable/. Les autres, qui possèdent bien toutes les propriétés des noms massifs, cessent en même temps d'être l'exacte contrepartie des prédicats verbaux correspondants: c'est ainsi que le parallélisme qui subsiste entre *voyager pendant trois heures* et *faire trois heures de voyage* ne se retrouve plus entre *chanter pendant une heure* et *faire du chant pendant une heure.* Je montrerai donc que le fait pour un nom prédicatif d'activité de devenir un

(1) Voir Krifka (1987), Carlota S. Smith (1991), D. Van de Velde (1996), en particulier.

pur nom massif entraîne une spécialisation sémantique assortie de contraintes syntaxiques qui sont loin d'être le propre de la classe entière.

Les noms d'activités ne constituent pas une classe homogène

Que les noms d'activités soient loin de constituer une classe homogène, on peut le montrer à partir de quelques différences très significatives qui séparent certains d'entre eux des noms de matières. La première est la relative rareté de l'article partitif avec les noms d'activités, au point que, pour beaucoup d'entre eux, l'attribution de la propriété de massivité doit se faire sur la base d'autres critères que celui de la combinaison avec le partitif, avec lequel ils ne se rencontrent jamais. Il est certain par exemple que dans une phrase telle que:

(1) Après deux heures de discussion, ils en étaient toujours au même point

Le nom *discussion* est un nom indénombrable, puisqu'il apparaît au singulier après un spécifieur nominal de mesure, ce qui est tout à fait impossible avec les noms d'individus. En effet, on ne peut pas davantage dire: **deux cents grammes de cerise* que: **une heure de plongeon*. Cependant, non seulement on ne rencontre jamais la combinaison **de la discussion*, mais en outre le spécifieur adverbial *beaucoup* entraîne, avec un nom comme *discussion*, le pluriel, et non le singulier comme on s'y attendrait, s'il s'agissait d'un nom intrinsèquement ou exclusivement non dénombrable. Enfin, l'article *un* est compatible avec ce nom, sans qu'il soit nécessaire qu'il existe une convention de mesure comme c'est le cas lorsqu'on emploie *un*, dans un sens non «qualitatif»(2), avec un nom de matière. En fait, il semble bien qu'une bonne partie des noms d'activités soient des noms qui ne sont intrinsèquement ni massifs ni comptables, ou plutôt qui sont l'un et l'autre, au sens précis où ils ont certaines propriétés des uns (mais pas toutes) et certaines propriétés des autres (mais pas toutes)(3).

En effet, quoique les activités soient en elles-mêmes des entités typiquement homogènes, si on les considère d'un point de vue strictement logique, on

(2) Par sens «qualitatif» j'entends l'emploi de l'article *un* pour isoler une «qualité» ou «espèce» de la matière en question.

(3) En fait il ne s'agit pas du phénomène souvent étudié pour les noms véritables (voir entre autres Galmiche (1988)) d'avoir, en permanence (comme pour *mouton*) ou occasionnellement (comme pour *pomme*) une double appartenance, car celle-ci implique que les noms en question peuvent recevoir *toutes* les caractéristiques des deux catégories. Les noms dont nous parlons n'ont que certaines caractéristiques de l'une et certaines caractéristiques de l'autre.

constate qu'une bonne partie des noms qui les signifient ont des propriétés partagées entre les cadres typiques des noms d'individus et les cadres typiques des noms de matières. Sont très souvent exclus, en particulier, l'article partitif et la combinaison d'un spécifieur adverbial de quantité avec le singulier. Est admise en revanche la combinaison d'un spécifieur nominal de mesure avec le singulier. C'est ainsi qu'un nom comme *discussion* ne possède qu'une des propriétés caractéristiques des noms massifs: celle de rester au singulier lorsqu'il est précédé d'un spécifieur nominal de mesure (*deux heures de*). Il semble donc qu'on ait affaire là à une sous-classe véritablement intermédiaire entre noms comptables et noms massifs, alors que d'autres noms d'actions présentent au contraire toutes les propriétés auxquelles on reconnaît des noms massifs.

Si on prend *discussion* comme un nom d'activité répondant typiquement aux caractéristiques qui viennent d'être énumérées, on peut dresser le tableau suivant:

Tableau I

	du N	*un N (de 2 h)*	*2 h de N sg*	*bcp de N sg*	*bcp de N pl*
discussion	–	+	+	–	+
voyage	–	+	+	–	+
promenade	–	+	+	–	+
prière	–	+	+	–	+
vol	–	+	+	–	+

Les noms qui entrent dans ce tableau se pluralisent donc sans difficulté et sans conditions, puisqu'ils peuvent recevoir de même l'article *un*. Aucun en revanche ne s'accommode de l'article partitif, et la seule caractéristique claire de noms non dénombrables qu'ils aient est de pouvoir prendre, au singulier, un spécifieur nominal de mesure.

Quelques autres caractéristiques permettront de distinguer ces noms d'activités d'une série d'autres. La première est que tous ils peuvent recevoir des prédicats compatibles avec des entités ayant une extension temporelle comme: *durer, se dérouler, se prolonger*..., ainsi qu'avec des prédicats de type événementiel comme *se produire, avoir lieu*. On rencontrera donc des phrases telles que:

(2) Nous avons eu une discussion qui s'est prolongée jusqu'à l'aube.

(3) Le voyage prévu aura lieu la semaine prochaine.

La possibilité pour ces noms d'activités de se combiner avec ces deux types de prédicats n'est elle-même à l'évidence qu'une conséquence du fait que les activités qu'ils signifient se laissent envisager indifféremment sous un aspect achevé ou inachevé: une activité visée comme achevée est un procès (envisagé du point de vue de la durée) ou un événement (envisagé ponctuellement). C'est d'ailleurs en vertu de leur aptitude à être interprétés comme noms d'événements, que les noms d'activités peuvent être pluralisés, et recevoir directement des compléments temporels introduits par *de*:

(4) La discussion d'hier s'est prolongée jusqu'à l'aube.

Ils peuvent également recevoir soit en position de complément adnominal en *de* soit sous la forme d'un possessif, un «sujet», ainsi que toute espèce de complément correspondant à un argument «interne» du verbe dont ils dérivent:

(5) Notre discussion / La discussion des deux amis à propos de la réforme a été orageuse.

(6) Ma promenade à travers champs a duré deux bonnes heures.

Bref, il semble que la seule propriété qui distingue les noms d'activités que j'appellerai provisoirement de type I, comme *discussion*, de ceux qui sont dans la classification de Vendler des noms d'accomplissements(4), est la possibilité de recevoir un spécifieur de mesure tout en restant au singulier, possibilité qui, si on prend les noms de grandeurs étendues dans l'espace, n'existe que pour les noms de matières. Bien loin que ces noms ne se pluralisent pas, il est au contraire plutôt rare que l'accent soit porté sur le caractère continu des grandeurs qu'ils dénotent. Enfin, ils peuvent conserver tous les compléments du verbe correspondant, avec les rôles thématiques respectifs(5).

---

(4) Carlota S. Smith (1991) ajoute aux quatre catégories de Vendler (*state, activity, accomplishment, achievement*) la catégorie *semelfactive*, mais surtout distingue ces diverses catégories par un système de trois traits: *static, durative, telic*. Les activités et les accomplissements ont en commun les traits /-statique/ /+duratif/ et diffèrent en ce que les premières sont /-télique/ et les seconds /+télique/.

(5) Grimshaw (1990) distingue divers degrés de «nominalisation» selon le mode d'introduction, direct ou indirect, de certains adverbiaux temporels dans un nominal: leur introduction directe est l'indice d'une nature davantage «verbale», leur introduction indirecte d'une nature davantage «nominale» (L'effondrement de l'Allemagne en 1918 a eu des conséquences funestes / La discussion d'hier a été orageuse).

Un type de noms d'activités tout différent est celui auquel appartiennent des noms comme *broderie*, *jardinage*, *natation*, qui ont les propriétés illustrées dans le tableau suivant:

Tableau II

	du N	*un N (de 2 h)*	*2 h de N sg*	*bcp de N sg*	*bcp de N pl*
broderie	+	–	+	+	–
jardinage	+	–	+	+	–
natation	+	–	+	+	–

Ces propriétés sont apparemment exactement celles de tous les noms massifs prototypiques, et pour la plupart d'entre elles inverses de celles des noms précédents: ils prennent l'article partitif, excluent l'article *un* non «qualitatif» et le pluriel après *beaucoup*, sauf à changer de sens. Le contraste entre *une heure de natation* et **une natation d'une heure* indique que l'activité qu'ils signifient n'est envisageable que sous un aspect inaccompli, ou «atélique». Ce sont en outre des noms prédicatifs au sens le plus strict du terme, c'est-à-dire au sens où l'autonomie qui caractérise les substantifs comme tels est dans leur cas une autonomie minimale. De fait leur emploi, même au singulier, est strictement contraint. Combinés avec l'article partitif, ils sont littéralement soudés au verbe *faire*, et ne peuvent fonctionner comme objet d'aucun autre verbe, comme le montre l'agrammaticalité de la phrase suivante:

(7) *J'ai souvent eu l'occasion d'assister à de la natation[6].
C'est également leur solidarité exclusive avec *faire* qui permet de distinguer ces noms de noms tels que *chahut, grabuge* et quelques autres, comme le montre le contraste entre les phrases suivantes:

(8) Il y a eu du grabuge, ici.

(9) *Il y a eu de la natation, ici[7].

---

(6) Si une phrase comme *le médecin lui a recommandé / conseillé de la natation* peut passer, c'est sans doute grâce à la possibilité offerte par *conseiller* et *recommander* de substituer un verbe *faire* manquant. Mais alors qu'on peut *assister à, décrire, organiser, participer à une épreuve de natation* on ne peut pas **assister à, décrire, organiser, participer à de la natation.*

(7) J. Giry-Schneider (1978, p. 175 et suiv.) classe *grabuge* et *ski* dans deux sous-classes de la même classe sur la base de deux différences: l'une est aspectuelle (seul *ski* est susceptible d'une interprétation habituelle) l'autre concerne l'article *un* qui aurait, avec *ski* seulement, l'interprétation de «une sorte de». Mais outre que des phrases telles que «Il fait un ski étrange» me paraissent parfaitement inacceptables, il n'y a sans doute pas lieu de distinguer le *un* de *un grand chahut* du *un* de *un bon vin*; ce sont des *un* «qualitatifs», dans le sens que j'ai donné plus haut à ce mot, tout comme le *un* de *(il pratique) un ski peu orthodoxe.*

Combinés avec le verbe *faire*, ils ne peuvent prendre aucun autre déterminant que le partitif[8], ou un spécifieur nominal ou adverbial de mesure. Du coup, s'ils sont accompagnés d'un adjectif de nature à imposer l'article «qualitatif» *un*, le verbe *faire* doit disparaître:

(10) Il fait du patinage artistique.

(11) *Il fait un patinage très acrobatique /Il pratique un patinage très acrobatique.

Enfin, là où l'expression de la généralité passe par le pluriel pour les noms d'activités du premier type, elle passe par le singulier pour ceux du second:

(12) *Le voyage forme la jeunesse / Les voyages forment la jeunesse.

(13) La natation est bonne pour la santé / *Les natations sont bonnes pour la santé.

L'opposition entre les exemples (12) et (13) présente un parallélisme frappant avec celle qu'on rencontre pour les noms substantifs véritables, comme en (14) et (15):

(14) *L'appartement est très cher, à Paris / Les appartements sont très chers, à Paris.

15) Le beurre est mauvais pour la santé : *Les beurres sont mauvais pour la santé[9].

Seuls les noms d'activités que j'appellerai de type II semblent donc avoir toutes les propriétés des noms non dénombrables, et même au-delà, si on peut dire, puisque dans leur cas la pluralisation, du moins une pluralisation n'entraînant aucun changement de sens, paraît absolument impossible. A. Borillo

---

(8) Il existe cependant une exception remarquable, notée par L. Pivaut (1994), celle qui autorise le possessif comme dans *As-tu fait ta gymnastique, aujourd'hui*? Contrairement à ce que suggère cet auteur, le possessif est loin d'être toujours possible, et ses conditions d'emploi semblent assez étranges. L'une des implications de la phrase ci-dessus, par exemple, est que *tu avais de la gymnastique à faire*. Mais ce n'est pas tout, car on ne dira pas, même à quelqu'un qui fait de la restauration professionnellement, et qui donc *doit* en faire: **As-tu fait ta restauration aujourd'hui*? En fait, les connotations liées ici au possessif se retrouvent dans d'autres emplois de ce déterminant, par exemple dans *faire son devoir, faire sa B.A.*

(9) On peut naturellement toujours prendre, sur des entités dénombrables comme les appartements, un point de vue qui les «massifie». Cela est moins facile que s'il s'agit de choses consommables, comme les tomates, mais cela se peut, et on dira sans trop de difficulté: *Il restaure de l'appartement à longueur d'année*. Il n'en reste pas moins que des énoncés de ce genre conservent obstinément un statut tout à fait particulier.

(1985) établit elle aussi deux grandes classes de noms compatibles avec des déterminants de durée. Sa classe A correspond à ma classe I, mais elle regroupe dans la classe B des noms qui sont, selon moi, d'une extrême hétérogénéité (*paix*, *vacances*, *trajet*, *congé*, *chagrin*, *plaisir*...).

Activités finalisées et accomplissements

La différence qui vient d'être signalée entre les deux types d'activités envisagés jusqu'ici est étrange, si on pense que dans les deux cas il s'agit bien d'activités, c'est-à-dire d'actions se déroulant dans le temps de manière homogène, et sans comporter de terme nécessaire. Elle s'accompagne d'une différence sémantique très nette, mais qui à ma connaissance n'a jamais été formulée en termes autres qu'intuitifs, par exemple en opposant activité réglée et méthodique à activité sans méthode ni règle, ou en relevant, comme le fait J. Giry-Schneider(10), qu'il s'agit d'expressions «désignant des activités sportives, intellectuelles, artistiques». Mais la question est: quel rapport exact y a-t-il entre une telle différence sémantique et les propriétés formelles relevées ci-dessus?

La première proposition que j'avancerai pour tenter non pas d'expliquer mais de décrire certaines des différences entre les noms d'activités est la suivante: les types I et II représentent deux pôles (entre lesquels subsistent quelques variantes), qui s'opposent par la manière dont l'activité nominalisée est finalisée. Le type I regroupe les activités orientées vers une fin. Il s'agit certes d'activités, autrement dit de grandeurs exclusivement extensives, cumulatives, au sens où elles croissent avec le temps, et homogènes: si par exemple j'entreprends de voyager je peux bien dire, deux heures après m'être mise en route, que j'ai déjà voyagé pendant deux heures. Mais je ne peux parler de voyage (et non de simple mouvement ou déplacement) que parce que mon activité a pour fin un changement de lieu qui doit me conduire à une certaine distance de mon lieu de résidence habituel (changement qui peut être de ville, de contrée, de pays...). Le «sujet» (au moins son «traitement», sinon son «épuisement») est de même la fin de la discussion, ou de la conversation, la décision celle de l'hésitation, et ainsi de suite. Du coup, la différence entre *deux heures de voyage* (où voyage est traité comme un nom indénombrable) et *un voyage de deux heures* (où il est traité comme dénombrable), tient à ce que dans ce dernier cas la fin a été réalisée, en l'occurrence parce qu'un terme a été atteint. Dans ce cas, la pluralisation est possible sans changement de sens, mais moyennant ce qu'on peut appeler un simple changement d'aspect: selon que l'activité a ou non réalisé sa fin elle est accomplie ou reste inaccomplie,

(10) Op. cit. p. 176.

mais à la différence du type d'action qu'on appelle «accomplissement», elle peut rester inaccomplie sans cesser d'être ce qu'elle est: si je voyage depuis deux heures, pendant deux heures j'ai vraiment fait ce qu'on appelle voyager, mais s'il me faut trois secondes pour tracer un cercle, au bout d'une seconde je ne l'ai pas encore fait.

A l'opposé, les noms d'activités de type II dénotent un type d'action homogène et continu qui n'a plus d'autre finalité que soi-même(11). Entendons-nous: on peut faire de la natation pour se maintenir en bonne santé comme on peut voyager pour se distraire, mais ces fins-là, en tant que purement externes, n'entrent pas en ligne de compte: seules importent celles qui éventuellement entrent dans la définition de l'activité en question. Les activités de type I sont des activités susceptibles d'être orientées, celles de type II sont par nature dépourvues d'orientation: elles sont, si on veut, quelque chose comme du pur mouvement. De là viennent comme on le verra beaucoup des propriétés des noms ou expressions qui les signifient.

Quelques propriétés syntactico-sémantiques des noms d'activités non finalisées

Lorsque ces noms entrent dans ce qui est leur cadre syntaxique spécifique, à savoir l'expression complexe *faire* + *du* + N_{actII}, ils semblent perdre une partie des arguments qu'avait le verbe correspondant, s'il en existe un. Le sujet reste interprété comme agent et le groupe du verbe continue à exclure les compléments temporels introduits par *en*, au profit de ceux introduits par *pendant*(12). Les arguments correspondant à des compléments relativement périphériques, ou à des «adjoints» peuvent se maintenir. Ainsi le complément porteur du rôle instrumental en (16):

(16) Je fais de la gravure sur bois avec les outils de mon grand-père.

Mais ce n'est pas le cas des arguments «internes» qui correspondent à des compléments proches. Si on admet par exemple comme possible la locution verbale *faire de la distribution de vivres*, en tant que dénotant une activité

(11) On peut remarquer que la distinction entre «télique» et «atélique» (Garey 1957, Östen Dahl 1981, Carlota S. Smith 1991) n'est pas transposable telle quelle du domaine verbal au domaine nominal: dans la terminologie des spécialistes de l'aspect verbal, *voyager, se promener, discuter,* signifient des «événements atéliques» qui deviennent «téliques» dans les nominalisations qui mettent en jeu l'article *un*.

(12) Ce critère permet de distinguer de façon simple les verbes d'activités des autres: on dit *J'ai marché / ri / réfléchi / pleuré / lu / travaillé pendant dix minutes* mais non **J'ai marché / ri / réfléchi / pleuré / lu / travaillé en dix minutes*.

appartenant au domaine de l'aide humanitaire aux pays pauvres, on relève un contraste d'acceptabilité entre les phrases suivantes:

(17) J'ai distribué des vivres à quelques habitants de ce village.

(18) *J'ai fait de la distribution de vivres à quelques habitants de ce village.

En réalité, l'argument correspondant au second complément d'un verbe comme *distribuer* ou comme *enseigner* ne se maintient qu'à la condition de perdre son statut d'argument autonome et d'entrer à son tour dans la construction figée. On pourra ainsi avoir (19), où le caractère figé du complément indirect se marque par l'impossibilité de lui substituer un groupe défini non générique, *à ses enfants*, par exemple:

(19) Pierre fait de l'enseignement musical aux adultes / *à ses enfants.

D'ailleurs de nombreux locuteurs préfèrent:

(20) Pierre fait de l'enseignement musical pour adultes.

avec un complément en *pour* suivi d'un nom sans article, très caractéristique de la formation d'expressions nominales classifiantes (*vêtements pour enfants, livres pour adolescents*...). De la même façon, tous les compléments locatifs des verbes exprimant un déplacement dans l'espace, dont on peut penser qu'ils entretiennent avec le verbe un rapport syntaxique de proximité, disparaissent avec le nom d'activité de type II, et on ne pourra pas avoir:

(21) *J'ai réussi à faire de la natation jusqu'au radeau.

(22) *J'ai fait de la course (pour) chercher ma mère à la gare.

Inversement, en quelque sorte, tout ce qui pourrait apparaître à première vue comme un complément du nom ou de l'expression verbale entière constitue en réalité avec le nom une construction figée, ou fonctionne à la manière d'une sorte d'adjectif de relation, ce qui syntaxiquement et sémantiquement revient au même. Tout se passe donc comme si les noms d'activités de type II absorbaient en eux-mêmes, ou plutôt dans une «syntaxiforme»[13], tout ce qui pourrait apparaître comme une détermination extérieure. Ainsi, *faire de la course à pied* n'est certainement pas «faire de la course d'une certaine manière» mais bien «pratiquer un certain type de sport» qui a pour nom *course à pied*.

(13) L'expression est due à D. Corbin (communication personnelle).

On expliquera de la même façon les propriétés des noms d'activités tirés de verbes transitifs: dans les constructions *faire* + *du* +N_{actII}, ces noms peuvent rester sans complément, ce qui implique que rien ne vient restreindre leur signification. C'est ainsi que *faire de la lecture*, comme *lire*, sont des expressions qui se suffisent à elles-mêmes. Mais lorsque l'argument qui joue, avec le verbe, le rôle sémantique de «thème» reste présent avec le nom, d'une part il doit obligatoirement être au pluriel indéfini «pur», s'il s'agit d'un nom dénombrable, d'autre part il semble s'intégrer à sa signification à la manière de certains adjectifs classifiants. L'exigence d'un pluriel indéfini «pur» pour les noms dénombrables – et d'un singulier indéfini «pur» pour les indénombrables – doit sans doute être rapportée à la caractéristique soulignée plus haut d'absence de fin (dans les deux sens du terme) qui est le propre des activités de type II. *Faire de la vente clandestine d'alcool* ou *faire de la restauration d'icônes* sont des expressions parallèles à *vendre clandestinement de l'alcool* et *restaurer des icônes*, ce qui pourrait laisser supposer que l'absence d'article résulte de l'effacement de l'article partitif et de l'article indéfini pluriel. Mais même si l'un de ces deux articles est présent de façon sous-jacente (supposition dont nous verrons qu'elle n'est pas indispensable), ils sont l'un et l'autre des déterminants qui permettent de constituer des grandeurs non finies. L'activité se trouve donc dans tous les cas restreinte qualitativement (dans sa signification) mais non quantitativement (dans son extension). De là découle la deuxième caractéristique des expressions du type *faire de la restauration d'icônes*: le rôle d'adjectif classifiant, dont la signification s'intègre à celle du nom, que prend le complément adnominal en *de*(14). C'est le rôle qu'assume, en fait, toute espèce de complément du nom dans les expressions en question, et on peut énoncer la règle générale selon laquelle les seules adjonctions admises dans la structure *faire* + *du* + *NactII* sont des adjonctions classifiantes.

Les combinaisons *faire* + *du* + N_{actII} présentent en outre, paradoxalement, certaines caractéristiques des prédicats de propriétés: ils admettent par exemple très difficilement des sujets ayant l'article indéfini pour déterminant, comme tous les prédicats de propriétés, par opposition à ceux d'événements:

(23) *Des paysans étaient pauvres.

(24) *Des paysans faisaient de l'élevage de porcs.

(25) Des paysans venaient chaque semaine au marché.

---

(14) Ce ne sont pas seulement les adjectifs dits relationnels, mais d'autres aussi, qui présentent cette propriété d'amalgamer leur signification à celle du nom, de manière à perdre toute autonomie syntaxique. En fait cela se produit chaque fois que l'adjectif assume un rôle classifiant, c'est-à-dire permet la constitution d'une espèce à l'intérieur d'un genre, comme c'est le cas de *rouge* dans *vin rouge* ou de *fin* dans *sel fin*.

Ils sont également incompatibles avec le verbe modal *savoir*, comme tous les prédicats constitués du verbe être suivi d'un adjectif[15]. On ne dira pas (26), mais (27):

(26) *Je sais faire de la natation depuis l'âge de cinq ans.

(27) Je sais nager depuis l'âge de cinq ans.

Ce trait est paradoxal, car savoir, c'est justement avoir une aptitude à *agir*, et non pas à être. Il faut donc croire que, d'une certaine façon, les prédicats d'activités de type II ont une signification intermédiaire entre la manière d'être et l'action. Cette hypothèse se trouve confortée par quelques autres observations: on sait que lorsqu'une forme verbale au présent par exemple reçoit une interprétation non progressive mais répétitive elle peut être paraphrasée par une combinaison du verbe *être* avec un nom agentif dérivé de verbe – d'où l'équivalence entre *fumer* et *être un fumeur*. L'interprétation d'un prédicat d'action en prédicat d'habitude représente donc la création d'une signification intermédiaire entre l'être et l'agir, comme celle que nous supposons pouvoir attribuer aux expressions *faire* + *du* + N_{actII}. Or il est très facile de montrer que ces expressions ont, prioritairement, une interprétation habitudinaire. Par exemple, elles entrent très facilement dans des cadres qui exigent des prédicats signifiant une propriété ou une habitude, comme le montre le contraste entre (28) et (29):

(28) Qui est Pierre? – C'est un garçon qui dort cinq heures par nuit / que tout le monde aime beaucoup / qui est très gentil / qui fait du patinage artistique.

(29) Qui est Pierre? – *C'est un garçon qui mange / qui est furieux / qui est en train de courir.

A l'impératif présent, comme en (30):

(30) Fais de la natation, cela te fera du bien!

Leur seule interprétation possible est celle d'une injonction à adopter une certaine activité habituelle, et non à se lancer instantanément et ponctuellement dans l'action.

---

(15) Cette règle comporte une exception, fort significative, illustrée dans l'exemple suivant: *Pierre sait être prudent, quand il le faut. Prudent* appartient en effet à cette sous-classe de la classe des adjectifs de qualités qui regroupe les adjectifs dénotant des qualités morales, elles-mêmes conçues comme des dispositions permanentes à agir de telle ou telle manière. Du coup, une expression comme *être prudent* peut, dans un contexte aspecto-temporel approprié, signifier «agir avec prudence». Et c'est en effet ce que l'expression signifie dans l'exemple ci-dessus.

Un autre élément qui vient à l'appui de l'interprétation essentiellement habitudinaire des expressions qui nous intéressent, se trouve dans la relation d'hyponymie qui les relie à l'expression *avoir une activité*. C'est cette relation qui explique la cohérence du discours suivant:

(31) Pierre devrait avoir une activité physique! – Mais il en a une: il fait de l'aviron.

Faire + *du* + *NactII* est donc une espèce du genre «activité» et les activités sont quelque chose que l'on a et qui sont donc plus proches de l'être que de l'agir: on «a» une activité, semble-t-il, comme on «a» une qualité[16]. La qualité peut très bien n'être pas constamment actualisée, et il en va de même de l'activité: le fait que j'aie une activité n'implique pas que je m'y livre actuellement. Le problème est que cette différence entre puissance et acte[17], très caractéristique des qualités et des habitudes est, pour ces dernières en tout cas, aussi bien exprimable, nous l'avons dit plus haut, par une opposition verbo-aspectuelle: les temps présent et imparfait des verbes d'activités sont ambigus entre les deux interprétations, mais un adverbe comme *beaucoup*, par exemple, suffit à imposer une interprétation d'activité habituelle, mais non actuelle: *Pierre fume* est ambigu entre les deux aspects, *Pierre fume beaucoup* ne l'est pas. La question qui se pose alors est la suivante: pourquoi donc faut-il que la langue ait inventé, à côté de la simple expression verbale de l'activité illustrée en (32), l'expression nominale illustrée en (33):

(32) Pierre est un poète, mais il peint aussi beaucoup.

(33) Pierre est un poète, mais il fait aussi beaucoup de peinture.

En fait, les parallélismes tels que celui-là sont l'exception plutôt que la règle, et le plus souvent on se trouve dans l'un des trois cas de figure suivants:

– l'expression verbale n'existe pas, alors que l'expression nominale existe:

(34) *Pierre est un fermier qui élève beaucoup / Pierre est un fermier qui fait beaucoup d'élevage.

---

(16) Il n'est pas vrai cependant que toutes les qualités soient des puissances: les qualités sensibles telles que *rouge, rond, mou...* sont toutes actuelles. Mais toutes les qualités spécifiquement humaines sont des puissances d'actes, ainsi que beaucoup de qualités non spécifiquement humaines.

(17) Si on peut à la rigueur opposer puissance et acte dans les deux cas, il ne faut pas que cela masque une différence notionnelle importante entre une qualité et une habitude. En réalité on peut dire que seule la qualité est de l'ordre de la possibilité, l'habitude étant plutôt du côté de la généralité, d'où le fait qu'on peut dire *je sais être patient*, mais pas **je sais faire de la course à pied*.

– l'expression verbale existe, mais pas l'expression nominale:

(35) Pierre parle beaucoup mais il n'agit pas beaucoup / *Pierre fait beaucoup de parole, mais il ne fait pas beaucoup d'action.

– les deux expressions existent, mais avec des interprétations différentes:

(36) Depuis qu'il est à la retraite, Pierre écrit beaucoup / Dans cette classe, les enfants font beaucoup d'écriture.

Le même type de différence sémantique qui sépare *écrire* de *faire de l'écriture* en (36) sépare *lire* de *faire de la lecture* en (37), *chanter* de *faire du chant* en (38), *danser* de *faire de la danse* en (39):

(37) Pierre est un garçon qui lit peu / Dans la classe de ce maître, on ne fait pas assez de lecture.

(38) Marie chante comme un pinson toute la journée / Ma sœur a commencé très tard à faire du chant.

(39) «Même quand elle marche on dirait qu'elle danse» / Il faudrait faire faire de la danse à cette enfant.

En outre, les activités formulées sous forme nominale se laissent sous-classifier sans la moindre difficulté. Ainsi le genre d'activité qui consiste à *faire de la danse* comporte-t-il les espèces *faire de la danse classique, faire de la danse folklorique*, etc. Mais le genre d'activité qui consiste à danser, simplement, ne se divise pas en espèces.

On pourrait multiplier les exemples, et constater que la différence n'est jamais seulement celle qui sépare une habitude d'une action occasionnelle, mais toujours en même temps une autre, non aspectuelle, que pour le moment nous pouvons éclairer sur la base de quelques indices: l'absence de fin et donc de terme des activités signifiées par les expressions *faire* + *du* + N_{actII}, et le fait que toute adjonction qu'elles reçoivent est automatiquement convertie en adjonction classifiante. Un autre indice très intéressant de leur spécificité réside dans le fait que dans de très nombreux cas où l'expression verbale et l'expression nominale existent l'une et l'autre, si l'expression nominale comporte une adjonction, celle-ci ne peut pas être reconvertie en un adverbial modifiant le verbe correspondant[18]: ainsi, si on peut encore facilement établir une équivalence entre *faire de la lecture à haute voix* et *lire à haute voix*, cela devient de plus en plus problématique avec: *faire de la peinture à l'huile / ??peindre à*

(18) Le seul cas de correspondance tout à fait régulière est celui où l'adjonction au nom correspond à l'objet direct du verbe, et joue par rapport au nom le même rôle sémantique que par rapport au verbe: celui de thème.

*l'huile, faire de la marche à pied / *marcher à pied, faire du ski alpin / skier dans les Alpes, faire de la course de fond / courir ???*

Dernière caractéristique remarquable des noms d'activités de type II: ils sont loin d'être tous dérivés de verbes, et beaucoup d'entre eux sont de véritables noms substantifs, qui ne prennent leur valeur de noms prédicatifs que par la vertu de la construction en *faire + article partitif* dans laquelle ils entrent. En outre, pour beaucoup de ces noms il n'existe même pas de dérivé verbal morphologique: pour *ski* on a bien *skier* à côté de *faire du ski*, mais ce n'est pas le cas pour *voile, piano, histoire*... La construction qui nous intéresse apparaît alors sous un autre jour: comme un dispositif syntaxique qui permet de former des locutions verbales soit à partir de noms, soit à partir de verbes par la médiation d'un nom, morphologiquement dérivé de verbe ou pas. Si nous récapitulons ses principales caractéristiques nous trouvons:

1°) qu'elle présente un degré maximal de figement, et exclut tout autre verbe que *faire*(19), ainsi que tout autre article que le partitif. Ou plutôt, lorsque l'article cesse d'être le partitif (ou un spécifieur adverbial ou nominal quantitatif), le nom n'a plus le même sens et l'expression entière, même si elle conserve le verbe *faire* n'est pas, ce qu'on s'attendrait qu'elle soit, une simple variante «accomplie» de l'activité normalement inaccomplie: *faire une lecture* ne signifie pas «faire une séance de lecture».

2°) que tout complément que reçoit le nom fonctionne à la manière d'une adjonction classifiante et présente lui aussi tous les caractères de figement.

3°) que son interprétation n'est pas seulement celle d'un *habitus*, intermédiaire entre l'être et l'agir, mais aussi d'un mode d'agir méthodique et fermé sur soi, ce que de simples considérations aspectuelles ne suffisent pas à expliquer.

Hypothèse: les constructions *faire du* N_{actII} permettent de créer des taxinomies dans le domaine de l'action

L'hypothèse qui permet le mieux de rendre compte des caractéristiques de forme et de sens relevées jusqu'ici est la suivante: la construction en question est la seule qui permette, en français, de faire entrer librement des prédicats verbaux dans une taxinomie. Entendons-nous: il n'est pas difficile de faire entrer, si on veut, les verbes dans une classification où, par exemple, le mouvement apparaîtra comme une espèce particulière du changement, et l'écoulement comme une espèce particulière du mouvement. Mais quand on arrive

(19) A l'exception du composé *refaire: je refais de la danse classique.*

aux espèces dernières il n'est plus possible d'en créer librement de nouvelles car les verbes, à la différence des noms, ne semblent pas accepter l'équivalent de ce que sont pour les noms les adjonctions classifiantes: *patiner artistiquement* ne constitue pas une espèce du genre *patiner*, mais le *patinage artistique* est bien une espèce du genre *patinage*. Il faut d'ailleurs noter que tous les noms n'acceptent pas ces espèces d'adjonctions. Les noms véritables dénotant des objets appartenant au monde réel, qu'il s'agisse d'objets naturels ou artificiels, se laissent introduire sans difficulté dans un classement, faculté dont l'indice est donné, justement, par le fait qu'ils acceptent des adjonctions classifiantes: le vin peut être du vin rouge ou du vin blanc, de Californie ou de Hongrie, les cartes peuvent être des cartes géographiques, postales ou à jouer, les animaux domestiques ou sauvages, et ainsi de suite. Mais il semble bien qu'aucun nom dérivé abstrait, quel que soit le type d'abstraction qu'il signifie, ne puisse entrer dans la formation d'un nouveau composé nominal en recevant une adjonction(20). Tout semble donc se passer comme si l'usage naturel du langage, si fertile en taxinomies quand il s'agit de parler du monde réel, se contentait des classifications fournies telles quelles par le lexique sans rien leur ajouter, quand il s'agit des vices et des vertus, des passions et des états de l'âme, et autres abstractions.

En ce qui concerne les prédicats verbaux en général, et les verbes d'activités en particulier, ils opposent, en français au moins, une résistance syntaxique très forte aux adjonctions classifiantes. On a déjà pu noter, avec un exemple comme (34), qu'un prédicat d'activité de type II, en entrant sous forme de nom dans la construction avec *faire*, peut apparaître sans l'argument qui serait obligatoire avec le verbe correspondant en position d'objet. Ce cas n'est pas isolé. Tous les verbes d'activités transitifs ne peuvent pas avoir un emploi absolu: *élever, cultiver, restaurer,* par exemple, ne le peuvent pas. Mais

(20) Indépendamment du caractère figé des expressions formées avec un nom et une adjonction classifiante, celles-ci se reconnaissent facilement quand le nom est indénombrable, au fait que l'adjonction n'entraîne pas la disparition du partitif au profit de l'indéfini et que l'indéfini, s'il est choisi, a l'interprétation «qualitative» qu'il a avec le nom seul: *choisir un vin rouge* c'est comme *choisir un vin*, à savoir faire le choix d'une espèce à l'intérieur d'un genre. Rien de tel avec les noms d'abstractions: toute adjonction entraîne la disparition du partitif, et les ébauches de classifications qu'on trouve dans certains discours spécialisés, philosophiques ou religieux par exemple, ne dépassent pas le niveau de l'universalité, et ne s'emploient que dans des contextes génériques, et même de préférence dans des propositions analytiques. Ainsi peut-on parler de *l'amour de soi* en l'opposant à *l'amour d'autrui*, mais on n'éprouve pas **de l'amour de soi*, ni **de l'amour d'autrui*. On dira en revanche qu'on *éprouve de l'amour pour soi*, mais dans une telle expression le complément n'est pas lié, encore moins soudé au nom.

tous les noms prédicatifs associés à *faire* le peuvent sans difficulté. Nous avons noté, également, que lorsque, dans la construction avec *faire*, l'argument doté du rôle de thème restait présent sous forme de complément adnominal, il devenait, à condition d'être entièrement indéfini, une adjonction classifiante, dans un sens sur lequel nous reviendrons. Mais il faut ajouter que ce passage n'est pas libre: il se fait sans difficulté de (40) à (41), mais il est déjà moins facile de (45) à (46):

(40) Dans cette vallée, on cultive des céréales.

(41) Dans cette vallée, on fait de la culture de céréales.

(42) Sur les balcons, on peut cultiver des géraniums.

(43) ??Sur les balcons, on peut faire de la culture de géraniums.

Ce contraste est intéressant à plusieurs titres: il prouve d'abord que, si l'activité de cultiver exprimée sous forme verbale a une unité indépendante de ce qui est cultivé, exprimée sous forme nominale elle fait corps avec son objet, et se différencie selon lui en espèces – sans que pour autant tout objet possible du verbe corresponde à une espèce du genre *faire de la culture*. Cette restriction prouve à son tour que tout ce qui peut passer, d'un point de vue purement logique, pour une activité, n'est pas homologué comme tel dans les taxinomies d'activités élaborées par la langue.

Enfin, nous avions supposé que l'absence d'article devant *céréales* en (41) pouvait être le résultat d'un effacement. Mais cette supposition n'est peut-être pas nécessaire, si on pense que les noms qui apparaissent en position de complément adnominal après d'autres prépositions que *de* ne prennent pas d'articles non plus, à la différence de ce qui se passe dans la construction verbale pure. Ainsi en (44) ou (45):

(44) Marie fait du patinage sur glace.

(45) Pierre fait de l'enseignement pour adultes.

En fait, l'absence pure et simple d'article devant le nom complément est plus cohérente avec son caractère d'adjonction classifiante: en effet, pour qu'une telle adjonction détermine le passage d'un genre (*vêtement* par exemple) à une espèce de ce genre (*vêtement pour enfant*, par exemple), il faut qu'elle ajoute aux traits sémantiques du nom un trait supplémentaire. Dans l'expression *vêtement pour enfant*, l'adjonction est donc introduite uniquement pour sa valeur significative, et aucunement pour son éventuelle valeur référentielle.

Ce qui semble bien être le cas, en revanche, c'est que cet amalgame des traits d'un complément à un lexème tête de groupe ne soit pas possible avec

un verbe. En d'autres termes, le verbe ne pourrait pas recevoir d'adjonctions classifiantes. De là viendrait la nécessité, si on veut classer de façon libre et productive les activités, de créer des constructions verbo-nominales, ce qui laisse encore ouverte la question de savoir d'où vient ce besoin de classer et quelles sont les activités concernées.

Avant d'essayer de répondre à ces questions, nous essaierons de montrer qu'en effet les verbes n'entrent pas facilement, à la différence des noms, dans des constructions taxinomiques productives. De telles constructions supposent que le sens global de l'expression nouvelle contienne quelque chose de plus que ce qui est contenu dans la combinaison syntaxique non lexicalisée correspondante, ce quelque chose de plus étant (ou dérivant de) la place dans une taxinomie, ou à tout le moins la création d'une relation d'espèce à genre. Cela à son tour suppose ce qu'on appelle dans la logique des genres et des espèces une «différence» – notion qu'il ne faut pas confondre avec la notion homonyme dont la sémantique structurale a souvent été tentée de faire un *explicans* universel. Le vin rouge ne se différencie pas du vin blanc de la même manière qu'un livre rouge se différencie d'un livre blanc. En effet, quoique la connaissance du vocabulaire entier des couleurs soit un pré-requis pour l'usage de chaque nom de couleur en particulier dans une langue donnée, la visée d'un livre rouge ne comporte en aucune manière la mise à l'écart des livres de toutes les autres couleurs. En revanche le vin rouge est certainement visé, dans le moment même où on le nomme, comme différent du blanc et du rosé. Et cette différence n'est plus, comme dans le cas du livre, une différence accidentelle mais une différence de nature: le figement de l'expression a donc cette conséquence non négligeable de transformer un attribut accidentel en attribut essentiel. Une question comme (46) peut recevoir (47) comme réponse, et cela parce qu'elle peut être comprise comme l'équivalent de la disjonction (48):

(46) Quelle espèce de vin aimerais-tu boire?

(47) Du vin rouge.

(48) Aimerais-tu boire du vin rouge, ou du vin blanc, ou du vin rosé?

Nous avons insisté un peu longuement sur ces évidences afin de souligner la raison pour laquelle une adjonction classifiante doit être figée: c'est que toute modification de l'adjonction risque de détruire la différence spécifique comme telle. Si par exemple j'évoque «un vin très rouge», je crée peut-être une différence accidentelle entre *rouge* et *très rouge*, mais j'annule certainement la différence spécifique entre *vin rouge, vin blanc* et *vin rosé*.

Si les verbes, apparemment, ne peuvent pas recevoir d'adjonctions classifiantes, cela semble intimement lié à la fois à leur nature prédicative et à leur rôle de porteurs de temps. Prenons par exemple les deux phrases suivantes:

(49) Pierre fait du patinage artistique, aujourd'hui.

(50) Pierre patine artistiquement, aujourd'hui.

Patiner étant un prédicat, c'est la relation de ce prédicat au sujet qui reçoit à son tour un prédicat, *artistiquement*, pour le temps présent délimité par l'adverbe de temps, *aujourd'hui*: pour aujourd'hui, l'action de patiner de Pierre est artistique. (50) présuppose que Pierre patine; et pose qu'il le fait de manière artistique, ce qui correspond au fait que le mode «artistique» n'est pas attribué à l'action de patiner en elle-même, mais à cette action telle qu'elle est accomplie par un sujet déterminé à un moment déterminé du temps. (49) en revanche ne présuppose pas que Pierre fasse du patinage, mais pose seulement qu'il fait du patinage artistique. Ici, le mode «artistique» a pu, semble-t-il, être attribué directement à l'action de patiner en elle-même, et indépendamment de tout sujet et de tout moment du temps, parce que cette action est exprimée par un nom.

Il peut évidemment se produire que deux phrases dont l'une contient un verbe et l'autre une expression nominale avec *faire* se trouvent en relation de paraphrase. C'est le cas surtout, semble-t-il, lorsque le complément du verbe a avec celui-ci le degré maximal de proximité syntaxique, comme c'est le cas du complément d'objet, qui est directement rattaché au verbe. Il ne semble pas y avoir de différence sensible, par exemple, entre (51) et (52):

(51) Mon grand-père réparait de vieux vêtements.

(52) Mon grand-père faisait de la réparation de vieux vêtements.

Mais il s'agit d'un accident dû au fait que l'interprétation itérative de l'imparfait en (51) est parallèle à l'interprétation habituelle de l'expression *faire de la réparation de vieux vêtements* en (52). Ce parallélisme n'est cependant pas garanti, comme le prouve la divergence entre (53) et (54):

(53) Il est très rare que je répare de vieux vêtements.

(54) ??Il est très rare que je fasse de la réparation de vieux vêtements.

En fait, le complément d'objet du verbe conserve dans tous les cas une autonomie syntaxique et sémantique complète, qui apparaît bien si on observe la différence de sens entre (55) et (56):

(55) J'ai fait restaurer des icônes à ce jeune homme.

(56) J'ai fait faire de la restauration d'icônes à ce jeune homme.

Syntaxiquement, (55) et (56) sont partiellement parallèles: la «petite phrase» insérée après le verbe principal *faire* perd son autonomie, son verbe vient s'adjoindre à *faire* et son sujet devient le second complément du composé verbal ainsi formé[21]. Mais cette transformation sépare, en (55), *restaurer* d'une part, qui se soude à *faire*, et *des icônes* d'autre part, qui devient le premier des deux compléments de ce composé verbal. Au contraire en (56) seul *faire* est soudé à *faire* et du même coup se trouve séparé de *de la restauration d'icônes*, qui fonctionne en bloc comme le premier complément du composé *faire faire*. En (55), le groupe nominal *des icônes* est donc syntaxiquement et du même coup référentiellement entièrement autonome, ce qui n'est pas le cas en (56). On peut en effet paraphraser (55) par quelque chose comme: «il y a des icônes que j'ai fait restaurer à ce jeune homme», alors qu'aucune paraphrase comportant une extraction existentielle n'est possible pour (56), qui implique seulement que j'ai agi de manière à ce qu'un jeune homme s'engage dans une certaine activité dont le nom est «restauration d'icônes».

Un autre contraste est révélateur de l'opposition entre la construction verbale, foncièrement libre, et la construction nominale, foncièrement figée, c'est celui qui sépare (57) de (58):

(57) J'ai fait restaurer des icônes par ce jeune homme.

(58) *J'ai fait faire de la restauration d'icônes par ce jeune homme.

Il semble en effet que le choix entre les prépositions *à* et *par* dans les constructions factitives dont le verbe subordonné est transitif soit, au moins en partie, commandé par le statut sémantique du sujet de *faire*: la préposition *par* n'est apparemment possible que lorsque le sujet de *faire* assume le rôle de «bénéficiaire» de l'action, et cette préposition est même peut-être alors obligatoire, comme on peut le déduire de la comparaison des exemples suivants:

(59) J'ai fait nettoyer ma chambre par mon fils.

(60) *J'ai fait prendre un médicament par mon fils.

(61) Je me suis fait lire un poème par mon fils.

(62) *Je me suis fait lire un poème à mon fils.

En (57) le sujet, *je*, est donc le bénéficiaire d'une action déterminée, mais en (58), où il ne s'agit plus d'une action mais d'une activité, c'est-à-dire d'un

(21) Il existe des analyses plus complexes des constructions factitives françaises. Voir par exemple M.L. Zubizarreta 1992, pour qui dans ces constructions les nouvelles fontions acquises par les GN n'annulent pas les anciennes.

prédicat intermédiaire entre l'être et l'agir, la notion de bénéficiaire n'a plus de sens, et *par* est exclu. L'impossibilité pour les expressions nominales des activités d'assigner un rôle sémantique de bénéficiaire se vérifie naturellement hors des constructions factitives, comme le montre le contraste entre (63) et (64):

(63) Mon grand-père m'a réparé de vieux habits.

(64) *Mon grand-père m'a fait de la réparation de vieux habits.

Nous avons ici confirmation, non seulement du fait que les expressions verbales et les expressions nominales figées correspondantes ne partagent pas, du moins pas entièrement, leurs grilles thématiques, mais que l'activité exprimée par une locution nominale avec *faire* a bien le caractère clos sur soi que nous avons déjà eu l'occasion de relever, et qui comporte comme conséquence l'absence totale d'autonomie syntactico-référentielle de toutes les adjonctions faites au nom prédicatif.

La création, en français, des «syntaxiformes» *faire* + *du* + N_{actII} répond donc au besoin de disposer d'une structure productive pour créer des sous-espèces d'activités et, d'une manière plus générale, pour introduire les activités dans des taxinomies. La réalisation de cette fin suppose le passage par un nom prédicatif associé à un verbe opérateur à cause de la résistance que le verbe oppose à toute adjonction classifiante(22). Enfin, le choix du verbe *faire* comme opérateur est cohérent avec la signification intermédiaire de ces expressions, entre le domaine de l'action et celui des propriétés. Car il n'est pas contradictoire, comme on pourrait le penser, de dire d'un côté qu'«on a une activité», de l'autre qu'«on fait de la natation». Le verbe *faire* présente en effet de multiples emplois dans lesquels il introduit un prédicat de propriété (*Il fait gris*) ou forme avec un nom un prédicat de propriété (*Pierre fait de la bronchite chronique*)(23).

---

(22) En anglais, il est significatif que les formes gérondives entrent très bien dans les taxinomies et reçoivent sans difficulté des adjonctions classifiantes, alors que les formes verbales pures ne le peuvent pas, d'où le contraste entre *Shoe-shining is my favorite activity, I am jump-roping* et **Tomorrow, I would like to shoe-shine, *At that time, I used to jump-rope.*

(23) D'autres langues connaissent cette ambiguïté. En grec, par exemple, le verbe *prattein* et le dérivé nominal *praxis* expriment soit l'action soit l'état des choses. C'est très certainement ce qui a commandé le choix par Platon, orfèvre en matière de mots, du terme *praxeis* pour dire ce qu'expriment les verbes – terme qu'on traduit à tort selon moi par «actions», en ignorant l'autre sens du mot et en supposant, supposition absurde s'il en fut, que Platon ne s'était pas rendu compte que parfois les verbes signifiaient des états.

Quelles activités classons-nous?

Les noms d'activités de type I, on s'en souvient, ne prennent pas l'article partitif quoiqu'ils soient dans certains de leurs emplois indubitablement indénombrables, en particulier lorsqu'ils sont précédés d'un spécifieur nominal de mesure de temps. C'est ainsi que l'acceptabilité de (65) n'entraîne pas celle de (66):

(65) Il me faudrait quelques jours de jeûne pour me remettre de ces agapes.

(66) *Il me faudrait du jeûne pour me remettre de ces agapes.

Ces noms se comportent donc comme s'ils étaient des noms de grandeurs étendues dans le temps que l'on n'envisage sous un aspect non fini que lorsqu'en même temps on les soumet à la mesure. Les mêmes grandeurs, non finies et non soumises à la mesure, devraient être exprimées par un nom précédé de l'article partitif, mais une telle combinaison est impossible, comme le montre (66). Ce fait est très certainement à rattacher à la faiblesse d'autonomie référentielle des groupes nominaux à article partitif en général, et de ceux dont le nom est un nom prédicatif en particulier[24]. Dans ce dernier cas, la présence de l'article partitif est généralement soumise à la condition que le groupe soit appuyé sur un verbe opérateur, et dans le cas des noms d'activités le seul verbe opérateur disponible est *faire*. Mais il se trouve que la combinaison *faire* + *du* +N_{act} n'est pas toujours possible: on peut *faire du chant* mais pas **faire du jeûne*. Cela laisse supposer, d'une part que l'absence de **du jeûne* est due à l'impossibilité de **faire du jeûne*, d'autre part que cette impossibilité elle-même s'explique par une spécialisation sémantique de la «syntaxiforme» en question, qui sélectionne les noms d'activités qu'elle accepte. Mais la question n'est ainsi que reculée. Si on la pose sous une forme symétrique et inverse, elle devient: pourquoi peut-on parler d'*un jeûne* et pas d'**une natation* et dire par exemple (67) mais pas (68):

(67) Un jeûne prolongé lui avait donné une apparence famélique.

(68) *Une natation prolongée l'avait épuisé.

Pouvoir dire «un jeûne» c'est, comme lorsqu'on dit «un café», viser une grandeur étendue dans le temps comme une grandeur étendue dans l'espace sous la forme sous laquelle elles apparaissent réellement toujours: dans certaines limites – de temps ou d'espace. Quoique *jeûner, voyager, discuter, rêver*... soient des activités sans terme logiquement préfixé, il en va d'elles

(24) Voir sur ce point D. Van de Velde (1995).

comme des matières: elles apparaissent toujours dans l'expérience réelle sous une forme parfaitement limitée. C'est ce qu'indique l'usage de l'article *un*, qui correspond à la visée d'un objet fini[25]. Par opposition, *la natation, la course de fond, le saut en hauteur,* ne se laissent pas saisir comme des grandeurs étendues dans le temps et finies, donc relativement autonomes. D'un sportif spécialiste de saut en hauteur on ne dira pas, après un essai:

(69) ??Il a fait un très beau saut en hauteur

mais plutôt:

(70) Il a fait un très beau saut

formulation rendue possible par le fait que le nom *saut* employé sans adjonction appartient aux deux classes de noms d'activités: seul le spécialiste fait «du saut en hauteur», alors que tout un chacun (y compris le spécialiste) peut faire «un saut». Le saut en hauteur est donc une activité impossible à saisir sous la forme finie et autonome d'un «accomplissement» déterminé. L'expression nominale elle-même, toujours soudée au verbe opérateur, reste foncièrement prédicative, et ne devient pas substantive, au sens où elle ne parvient pas à dénoter une entité relativement autonome, comme *un saut.*

Conclusion

Peut-être à ce point pouvons-nous rassembler les propriétés éparpillées des noms d'activités du deuxième type: ils constituent une catégorie intermédiaire entre noms de propriétés et noms d'actions car, quoique majoritairement dérivés de verbes d'activités, ils présentent un certain nombre de caractéristiques des noms de propriétés, parmi lesquelles l'impossibilité absolue de prendre l'article *un* et le pluriel sans changer de sens. *Faire du chant, de la broderie sur soie, de la vente par correspondance,* sont des expressions qui dénotent dans leur interprétation habituelle des manières d'être acquises, fondées sur la répétition des mêmes actions. Mais une manière d'être acquise par l'habitude peut aussi être exprimée par une forme verbale: *Il écrit* peut très bien

(25) L'article *un* est moins facile à utiliser comme opérateur de finitude, ou de discontinuité, avec les noms de matières qu'avec les noms d'activités de type I: avec ces derniers il est toujours possible, alors qu'avec les premiers il ne se rencontre que dans les cas où il existe une convention concernant la forme de la limite: on ne vise pas la même chose par *un café* dans un bar et dans une épicerie. La raison de cette restriction qui n'existe pas pour les grandeurs temporelles est peut-être à chercher dans le caractère unidimensionnel de ces dernières, qui n'ont à proprement parler pas de forme, mais seulement un début et une fin. Du coup, une expression qui combine *un* avec un nom d'activité de type I, comme *une discussion*, ne peut présenter aucune équivoque référentielle.

signifier: «il est écrivain». Ce caractère aspectuel dominant des noms d'activités du deuxième type ne suffit donc pas à expliquer ce qui distingue la forme *Faire* + *du* + N_{actII} du simple verbe correspondant, quand il existe.

D'un autre côté, les mêmes noms possèdent quelques propriétés syntaxiques remarquables: ils absorbent en quelque sorte dans la «syntaxiforme» elle-même les compléments du verbe correspondant qui, avec un autre type de noms, resteraient syntaxiquement et sémantiquement indépendants, comme on peut le voir en comparant le rapport entre nom et adjectif dans les deux exemples suivants:

(71) Le président a fait une brève déclaration.

(72) Cette entreprise fait de la restauration rapide.

Les compléments ainsi absorbés deviennent des adjonctions classifiantes, d'où dérivent deux des propriétés sémantiques que nous avons déjà relevées: les activités en question trouvent leur fin en elles-mêmes et elles appartiennent à une taxinomie organisée. Or, l'autre grande caractéristique syntaxique des noms dénotant ces activités, à savoir leur rapport tout à fait exclusif avec le seul article partitif, entre parfaitement dans ce tableau. L'article partitif est l'article qui s'emploie avec les noms dénotant des entités pour lesquelles la notion d'individu n'a pas de sens, ou pour lesquelles on n'arrive jamais à passer de l'espèce à l'individu. Et le propre des activités de type II est précisément de s'obstiner à rester des types, ou des espèces d'activités. Plus encore, ce sont des activités stéréotypées au sens où, à la différence des autres, leur pratique est codifiée: *faire de la gravure sur bois, du saut à la corde, de la pêche sous-marine*, c'est à chaque fois agir conformément aux règles d'une technique déterminée.

Si on compare les noms d'activités de type II dans leurs emplois indéfini et défini, on voit se confirmer l'idée que chacun de ces noms dénote de manière essentielle un ensemble de règles pratiques et que tous ensemble ils constituent une vaste taxinomie. L'article défini singulier reçoit avec ces noms une interprétation presque exclusivement générique[26]. Les groupes nominaux *le* N_{actII} apparaissent en particulier comme compléments de certains verbes d'action exigeant des compléments d'interprétation générale tels que *pratiquer, s'exercer à*. Or il est clair que dans de très nombreux contextes il n'y

(26) Un emploi particulier, mais rare, de l'article défini est celui qu'illustre l'exemple suivant: *La boxe qu'il pratique est imitée de celle des Grecs* – énoncé qui contient le présupposé *Il pratique une (certaine) boxe*, où l'article *un* a une interprétation «qualitative».

a aucune différence entre *pratiquer la pêche sous-marine* et *faire de la pêche sous-marine*. On dira indifféremment, par exemple, (73) ou (74):

(73) Je pratique la pêche sous-marine depuis l'âge de quinze ans.

(74) Je fais de la pêche sous-marine depuis l'âge de quinze ans.

Une différence entre les deux manières de dire existe cependant. Elle apparaît d'abord lorsqu'on veut modifier le groupe nominal. On peut le faire moyennant un changement d'article, comme en (75), si le verbe est *pratiquer*:

(75) Je pratique une pêche sous-marine très peu orthodoxe.

Avec *faire* en revanche le groupe verbe opérateur-groupe nominal reste impossible à modifier. D'autre part, une interprétation autre qu'habituelle est impossible avec *pratiquer* alors qu'elle est toujours possible avec *faire*, comme le montre le contraste suivant:

(76) *Il est en train de pratiquer la pêche sous-marine.

(77) Il est en train de faire de la pêche sous-marine.

Pratiquer la pêche sous-marine n'est donc pas un prédicat d'activité, puisqu'il ne dénote pas un déploiement d'action dans le temps, mais un prédicat syntaxiquement et sémantiquement caractérisable comme exclusivement «statif». Le fait qu'il ne soit pas figé permet d'en analyser séparément les termes. *Pratiquer* suivi d'un groupe nominal d'interprétation générique, même lorsque celui-ci n'entre pas dans la catégorie des noms d'activités, signifie toujours «avoir un comportement habituel conforme à certaines règles» et le nom abstrait lui-même, quel que soit son sens, prend en outre celui de principe régulateur, comme par exemple dans *pratiquer la charité, l'amour du prochain, la polygamie,* etc. En revanche, lorsqu'il n'existe aucun principe relatif à la qualité, au sentiment, à l'état exprimé par le nom, la construction devient impossible ou alors, elle crée l'idée d'un principe correspondant: on ne dira pas normalement que quelqu'un *pratique la haine d'autrui* ou *le mépris des faibles* sauf dans un discours paradoxal visant à instituer la haine d'autrui ou le mépris des faibles en impératif moral. Ce que l'on pratique a donc toujours nécessairement un caractère normatif et c'est parce que les activités de type II sont des activités réglées, qui ont leur place dans un système, qu'elles peuvent être «pratiquées»[27]. A l'inverse, beaucoup d'activités considérées

(27) En fait il existe encore quelques restrictions sur l'usage de *pratiquer*, même avec les noms d'activités de type II: le verbe est toujours possible avec les noms d'activités sportives. Avec les noms des arts et métiers, il semble d'une part qu'il soit plus acceptable dans un contexte général que dans un contexte particulier (*Ici, on pratique l'élevage / ?Pierre pratique l'élevage*) d'autre part qu'il

comme telles selon les critères linguistiques habituels ne font pas l'objet d'une pratique: on ne pratique ni la parole, ni le rire, ni la pensée, ni la réflexion...

Les noms qui entrent dans la construction *faire* + *du* + N_{act} appartiennent tous au même domaine, qui est celui des arts, métiers et autres sports. Ils sont la plupart du temps dérivés de verbes, mais peuvent être aussi des noms d'objets fabriqués (*vélo, voile, bateau*...), lesquels sont généralement dans un rapport instrumental avec l'activité qu'ils signifient alors, ou des noms dérivés de noms d'objets fabriqués (*poterie, serrurerie*) produits de l'activité en question. Précédés de l'article défini générique, ces noms signifient une activité non pas actuelle mais potentielle: ce que possède le potier c'est l'art de la poterie, ou la poterie comme art, c'est-à-dire comme savoir et savoir-faire, ou encore la puissance de l'acte qui a nom *faire de la poterie*. L'art de la poterie est l'art du potier au sens où le potier possède cet art. La poterie est donc quelque chose que l'on *a*, comme le sont typiquement tous les savoirs. *Faire de la poterie*, c'est actualiser ce savoir – d'où le passage à l'article partitif, qui représente le passage du général au particulier: ce que je fais quand je fais de la poterie, c'est toujours une application particulière de cet art. Qu'on puisse faire *de la poterie* mais pas **du voyage*, quoique *voyager* soit une activité qui se déroule de manière homogène et continue tient, nous l'avons dit, à ce que la poterie reste un type d'activité qui ne se résoud pas en actes individuels caractérisables pour eux-mêmes, alors que voyager est une activité qui se résoud, lorsqu'elle est visée par un substantif, en événements individuels caractérisables comme tels: un voyage peut être *beau, intéressant, plein de surprises*(28). Si j'ai fait un voyage la semaine dernière et un autre cette semaine, je ne dirai pas que j'ai fait deux semaines de suite la même chose. Mais si j'ai fait de la poterie hier et avant-hier, je dirai que j'ai fait la même chose ces deux jours. L'activité qui consiste à fabriquer des pots, quand elle est nommée par le biais de la forme *faire de la poterie*, n'est pas visée comme suite d'actions individuelles, la fabrication de ce pot-ci, de celui-là, etc., mais comme une manière d'agir qui caractérise son agent comme «potier» – caractérisation qui, à la différence de celle de «voyageur», lui reste attachée de façon permanente.

La syntaxiforme *faire* + *du* = N_{actII} tire donc le faire du côté de l'être, dans une position intermédiaire entre les deux, et en même temps le fait

---

passe mieux quand le nom est flanqué d'une adjonction classifiante, de manière que l'expression entière suggère explicitement un choix, entre plusieurs techniques par exemple (*?Nous pratiquons l'enseignement / Nous pratiquons l'enseignement en alternance*).

(28) Le seul cas où un nom comme *voyage* ne sert pas à viser un événement individuel est celui où il apparaît précédé d'un spécifieur de mesure du temps.

entrer dans une taxinomie. D. Corbin (communication personnelle) me signale que les noms en *-eur* offrent des possibilités comparables, et que parmi les *danseurs* on peut distinguer les *danseurs mondains*, *classiques*, *folkloriques*... Nous l'avons vu, ces deux aspects du sémantisme de la forme en question ne peuvent être séparés, car pour la réalisation du premier, des formulations verbales pourraient suffire (*je fume = je suis un fumeur*). Or, les activités qui donnent lieu à ce transfert appartiennent toutes au domaine des activités humaines, et parmi celles-ci exclusivement à celles qui caractérisent l'homme comme *homo faber*, ou plus généralement comme *homo tecnicus*: le coureur de fond aussi bien que le menuisier, car il semble bien que la notion dominante ici ne soit pas celle du travail (productif), mais celle de la possession d'une certaine technique. Les activités qui entrent dans la classe que nous avons examinée ne sont donc pas classées pour elles-mêmes, mais parce qu'elles permettent de classer leurs agents humains. Selon Lévi-Strauss, les hommes de toutes les cultures classent les espèces naturelles pour se situer eux-mêmes dans un système de la nature. Il serait intéressant de savoir jusqu'à quel point est répandue, dans les langues humaines, la tendance, extrêmement claire pour le français, à isoler parmi les activités humaines celles qui reposent sur une technique déterminée, et à les faire entrer dans des taxinomies qui offrent des tableaux systématiques, non plus de la nature, mais des sociétés. Dans l'*artium omnium divisio* que contient *Le Sophiste*, Platon introduit successivement, par plaisanterie et méchanceté pure, l'art du sophiste parmi les arts de la chasse, précisément comme art de faire la chasse aux jeunes gens riches pour leur extorquer de l'argent, puis parmi les arts du commerce, puis parmi ceux de la lutte. Pour les besoins de la fantaisie, il forge une quantité de noms de techniques qu'il fait figurer dans une taxinomie en partie imaginaire(29). En français il suffit de forger la forme *faire de la propagation d'opinions* pour suggérer immédiatement qu'il y a là une technique socialement homologuée qui a ses détenteurs patentés, preuve que la forme en question est productive, et joue bien le rôle classifiant que nous lui avons attribué.

Université de Lille III, URA 382 SILEX. Danièle VAN DE VELDE

(29) Une partie des noms ainsi forgés ne sont attestés que dans ce passage du *Sophiste*. Il s'agit de noms en *-ikê*, suffixe de dérivation en réalité adjectival qui peut servir à former des noms féminins dans lesquels le féminin est dû à la présence implicite du nom féminin *technê*.

Bibliographie

Borillo, A., 1985, «Un congé de trois jours, trois jours de congé» in *Cahiers de Grammaire* n° 9.

Dahl, Ö., 1981, «On the telic / atelic distinction» in *Syntax and semantics* vol. 14, Tense and aspect, Ph. Tedeschi et A. Zaenen eds, 79-90.

Flaux, N., Glatigny, M., Samain, D. eds, 1996, *Les noms abstraits, histoire et théories*, actes du colloque de Dunkerque, 1992, Presses universitaires du Septentrion.

Garey, H., 1957, «Verbal aspect in French», *Language* 33, 81-95.

Giry-Shneider, J., 1978, *Les nominalisations en français, L'opérateur «faire» dans le lexique*, Droz.

Galmiche, M., 1988, «Massif/comptable: de l'un à l'autre et inversement» in David J. et Kleiber G. eds, *Termes massifs et termes comptables*, Klincksieck.

Grimshaw, J., 1990, Argument Structure, MIT Press.

Krifka, M., 1987, *Nominal reference and temporal constitution: toward a semantics of quantity*. FNS-Bericht 17. Universität Tübingen.

Pivaut, L. 1994, «Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support faire», *Linguisticae Investigationes* XVIII: I, 49-87.

Smith, Carlota S., 1991, *The Parameter of Aspect*, «Studies in Linguistics and Philosophy» n° 43, Kluwer Academic Publishers.

Van de Velde, D., 1996, «La détermination des noms abstraits», communication au colloque de Dunkerque 1992, in *Les noms abstraits, histoire et théories*, Flaux N., Glatigny M., Samain D. éds, Presses universitaires du Septentrion, 275-287.

Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal, des noms de matières aux noms d'abstractions*, Peeters.

Zubizarreta, M. L., 1992, «The lexical encoding of scope relations among arguments» in *Syntax and Semantics* vol. 26, *Syntax and the lexicon*, T. Stowell et E. Wehrli eds., Academic Press, 211-258.